



Réunion du 11 mai 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents :

Mme Christine TASTAVIN

MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Francis MAGGI, Alain BROCHE,

Excusés : M. Gérard ALUNNI

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Le Président ouvre la séance à 18h30 en remerciant les membres présents de participer à cette visioconférence hebdomadaire.

COMITE de DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction du DCA est fixée au lundi 18/05/2020, afin de respecter les décisions gouvernementales concernant la limitation des rassemblements de plus de 10 personnes, celle-ci se tiendra en visioconférence. L'ordre du jour sera communiqué sous peu.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président fait un compte-rendu de la réunion du 06 mai 2020 du Comité de Direction de la Ligue.

- Concernant les compétitions régionales, le classement, les accessions et les descentes devraient être communiquées la semaine du 18 mai 2020.
- Sur le plan financier ont été abordés, l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la LMF, les mesures d'accompagnement en faveur des clubs et le produit des licences concernant la part des Districts.
- Suite au déconfinement, organisation de la LMF A cet effet, la Ligue restera fermée au public, mais une permanence téléphonique sera mise en place tous les jours (sauf le mercredi) de 09 h 30 à 12 h 00. Les détails de l'organisation et les contacts seront publiés sur le site de la Ligue.

DECONFINEMENT ORGANISATION DU DCA

Le District de la Côte d'Azur ouvrira au public à compter du 02 juin 2020 les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 15 h à 17 h 30.

Afin de respecter les règles de sécurité, le personnel, les membres des Commissions et le public auront à leur disposition des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique.

COMPETITIONS

L'organisation et la réglementation des championnats générationnels de jeunes de U14 à U17 ont été présentées aux membres du Bureau Exécutif, après un large débat

constructif il a été décidé que ce projet sera soumis au Comité de Direction du DCA lors de sa prochaine séance.

Pour rappel l'organisation du championnat U19 reste inchangé.

TRESORERIE

Eu égard aux conditions exceptionnelles, le Bureau Exécutif valide le report du paiement du relevé du 15 mars, celui-ci sera demandé avec le solde définitif de la saison au 31 août.

COURRIER

Mairie de Grasse

Invitation à la réunion le vendredi 15 mai 2020 concernant les aménagements apportés au complexe de la Paoute, Le président et M. François ROUSTAN représenteront le DCA. AS SOSPEL

Demande de dérogation à l'article 42 des Règlements Généraux du DCA, est inscrit à l'ordre du jour du Comité de Direction avec avis favorable du Bureau Exécutif.

La séance est levée à 20 h 30

Le Président

E. DELAMOTTE

Le Secrétaire de Séance

F. MAGGI